

Analyse des pratiques professionnelles

PET3015 - NKDN_

Domaine : **Sciences de l'éducation et Enseignement** Grade académique : **Bachelier en enseignement section 3 : éducation physique et éducation à la santé - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 3		VOLUME HORAIRE 36 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département pédagogique de Malonne	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benjamin Colinet	RESPONSABLE DE L'UE Stéphanie FABRY	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Stéphanie FABRY

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
NA-Bachelier en enseignement section 3 : Éducation physique et Éducation à la santé	3	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

L'UE "Analyse des pratiques professionnelles" amène l'étudiant à développer sa réflexivité en l'entraînant à analyser sa propre pratique d'enseignement en classe. Faisant suite à l'analyse sur autrui vécue en Bloc 2, elle vise à installer le "savoir analyser et théoriser son action" en confrontant de manière critique ses choix didactiques, ses réussites et ses difficultés de stage à des cadres théoriques de référence, contribuant ainsi à la construction de l'identité professionnelle de l'étudiant.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- Porter un regard réflexif sur sa pratique en confrontant ses schèmes de pensée aux cadres théoriques afin de réinvestir dans l'action pédagogique.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'étudiant développera les savoirs, SF et Savoir être pour atteindre les AAS

CONTENU

Analyse de sa propre pratique professionnelle en classe et sur le plan didactique (pratiques inclusives et autres) à travers la tenue d'un journal de bord réflexif. Cette analyse inclut la description, la problématisation et l'interprétation des situations vécues à la lumière de cadres théoriques.

Utilisation de protocoles variés tels que le DAPP, le codéveloppement, l'ASAP, l'instruction au SOSIE, le CABLER ou encore la simulation s'appuyant sur des matériaux authentiques issus des stages (préparations, enquêtes, interviews, enregistrements vidéo, photos, documents des élèves, etc.).

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Voir références et supports de cours.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
APET3015-O3PRA — Analyse des pratiques	Boucenna, S., Thiébaud, M., & Vacher, Y. (2022). <i>Comment accompagner avec l'analyse des pratiques professionnelles</i> . De Boeck.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
APET3015-O3PRA — Analyse des pratiques	36 h	FR	FR

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
APET3015-O3PRA — Analyse des pratiques	3 séances au premier quadrimestre : - Introduction commune +TCP + constitution de la farde - Fin du TCP + Analyse réflexive + Manipulation de la farde - DAPP en lien avec le stage maternel 9 séances au deuxième quadrimestre : - 7 séances découvertes de protocole et structuration de l'APP - 1 séance d'autonomie (préparation des tables rondes) 1 séance d'évaluation : Les tables rondes (évaluation)

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Sans objet, l'unité d'enseignement ne comporte qu'une seule activité d'apprentissage (cours).

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation de l'UE repose sur deux composantes : la réalisation du journal de bord réflexif et la participation aux tables rondes de la dernière séance.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

Moyenne pondérée entre les différentes parties de l'évaluation.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
APET3015-O3PRA — Analyse des pratiques	Les attendus pour l'UE 315 : - Présence obligatoire aux séances du dispositif - La participation active aux séances - Le journal de bord réflexif doit être rendu et complété (40%) - La réussite de l'épreuve finale (60%) Règle concernant les absences et la remise du journal de bord réflexif : 1. Absences non justifiées : 1. Une seule absence non justifiée est tolérée. 1. Si l'étudiant respecte cette limite (maximum une absence non justifiée), il pourra remettre son journal de bord réflexif complet et complété. 1. En cas de plus d'une absence non justifiée, la remise du journal de bord réflexif lors de la période d'évaluations ne sera pas autorisée 2. Absences justifiées (par exemple avec un certificat médical - CM) : 2. Si l'étudiant a maximum de deux absences justifiées, il pourra remettre son journal de bord réflexif complet et complété lors de la période d'évaluations. • Si l'étudiant a plus de deux absences justifiées, il ne pourra pas remettre son journal de bord réflexif lors de la période d'évaluations. Le journal de bord réflexif et la présence aux séminaires ne sont pas remédiables. Si le journal de bord réflexif n'est pas rendu, l'étudiant n'a pas accès à l'épreuve finale qui elle, est remédiable. Le journal de bord doit être déposé sur Moodle pour le jour de la première séance en autonomie (début mai). Cette décision est prise car la compétence d'analyse se développe lors des séances selon un dispositif progressif. La présence au cours est donc requise et une remédiation est dès lors impossible. L'épreuve finale est remédiable en deuxième session.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.